

SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES. Pêcheurs. La société de pêche de Saint-Sulpice-les-Feuilles tiendra son assemblée générale le vendredi 17 janvier à la salle d'école derrière la mairie à 20 heures. Venez nombreux. Un pot clôturera l'assemblée. Si vous désirez vous procurer votre carte de pêche, vous devez vous adresser pour Saint-Sulpice-les-Feuilles à Syndicat d'initiative, rue Jean-Jaurès ou Ophélie Loiseau, Tabac-Loto, rue du commerce ; sinon pour Jouac à la mairie mais aussi sur internet sur www.cartedepêche.fr ■

SAINT-SORNIN-LA-MARCHE



BOÎTE À LIVRES. Christian Lenoir, président de l'association « Agir pour la lecture – Vaincre l'illettrisme – Lions Club de France » a participé en décembre à Saint-Sornin-la-Marche à l'inauguration de la 6^e boîte à livres du Lions Club de Bellac. « L'illettrisme me tient à cœur c'est un "mal qui se fait" un fléau social et un handicap culturel, qui marginalise des hommes et des femmes qui restent au bord de la route » dénonce Christian Lenoir. Ces petites bibliothèques de rue, bibliothèques de proximité fleurissent nos villes et nos villages. Elles offrent à tous, aux jeunes, aux personnes âgées et handicapées un accès à la culture. Elle avait toute sa place au sein de la commune. ■

Bellac → Pays marchois

INSOLITE ■ Le couple Cassant fêtait en ce 31 décembre 2019 leur vingtième anniversaire de mariage

Un mariage et la tempête du siècle

Denis Cassant aime les surprises et faire plaisir. Alors pour célébrer ses 20 ans de mariage avec son épouse, il a misé sur un feu d'artifice. Il faut dire que leur mariage, le 31 décembre 1999 s'est fait dans la tempête.

Marion Dos Santos

A lors que de nombreuses personnes redoutaient la fin du monde au moment du passage à l'an 2000... C'est un tout autre scénario qui s'est joué à Folles, dans le nord de la Haute-Vienne il y a vingt ans.

Denis Cassant a toujours eu des idées farfelues : « Ah oui ça c'est vrai, j'ai toujours des idées pour faire des surprises ou organiser des fêtes, par exemple, notre fils à seulement 4 jours a été le premier bébé à monter dans un side-car ! » raconte tout sourire Denis autour de la table de la cuisine.

Mardi soir, était un réveillon de la Saint-Sylvestre un peu spécial. Le couple Cassant fêtait leurs 20 ans de mariage avec à leurs côtés leurs deux grands fils.

En effet, le 31 décembre 1999 ils ont décidé de faire « le mariage du siècle ! Il devait y avoir la presse, la télévision, on devait se marier pile au moment du passage à l'an 2000... C'était mon idée » raconte Denis Cassant. « Oui, il a toujours eu des idées bizarres. D'ailleurs pour la



SURPRISE AMOUREUSE. Pour leurs vingt ans de mariage, loin de la tempête de 1999, un feu d'artifice.

demande en mariage, on était simplement en train de parler de tout et de rien, et là il me dit on va se marier le dernier jour de l'année ! Ce n'était pas vraiment une question, je ne pouvais pas dire non ! » rigole Sophie, son épouse.

Tout était donc prévu depuis plusieurs mois, le couple, ensemble depuis une dizaine d'années, devait, entouré d'une quarantaine d'invités, de la télé-

vision et de la presse se marier au moment du passage dans l'autre siècle. Mais cette année-là, le 26 décembre souffle sur la France une tempête exceptionnelle. Une tempête que l'on appellera la tempête du siècle. Le 31 décembre, les arbres sont toujours couchés en travers des routes, il n'y a ni eau ni électricité... Mais le couple ne renonce pas. Le mariage se fera.

Sans alliance, empêché d'arri-

ver à cause des intempéries, sans robe de mariée, et seulement avec leurs deux témoins, le couple se rend tout de même à la mairie de Folles pour y être marié par le maire Daniel Auclerc. « Ça c'est fait à la bougie comme il n'y avait plus d'électricité, mais je crois que le maire était vraiment content de le faire pour nous » confie Sophie.

Sur le livret de famille aucune

« Il n'y a aucun regret, on en a bien rigolé après, ça fait des souvenirs ! »

ambiguïté, le mariage est bien celui du passage à l'an 2000. Dans les faits, pour la célébration avec tous les invités, la robe de mariée, le bouquet, le repas et les alliances, il faudra attendre le 5 février 2000. Le repas avait d'ailleurs été conservé dans les congélateurs de la maison de retraite de Châteauponsac, les seuls qui fonctionnaient.

Le mariage du 31 décembre a donné lieu à une lune de miel un peu particulière entre retour à la maison pour se coucher à 00 h 30 et aides aux voisins dès le lendemain et pendant deux semaines sans eau ni électricité.

Pour célébrer cet anniversaire un peu particulier, Denis a organisé cette année dans le plus grand secret un feu d'artifice exceptionnel tiré depuis leur jardin à minuit et entourés de leur famille pour célébrer leurs 20 ans de mariage et encore surprendre sa femme. ■

→ A NOTER

NANTIAT. ENCOMBRANTS. Le prochain passage aura lieu le mercredi 8 janvier. Uniquement sur inscription auprès du secrétaire de la mairie au 05.55.53.42.43 jusqu'au mardi 7 janvier avant 12 heures. ■

VESTIBOUTIQUE ET BANQUE ALIMENTAIRE DE LA CROIX ROUGE. La Croix rouge ouvre sa vestiboutique et sa banque alimentaire, tous les mercredis matin, de 9 heures à 11 h 30 mais non seulement le 1^{er} samedi de chaque mois, de 9 heures à 11 h 30. ■

ARNAC-LA-POSTE. CINÉMA. Ciné Plus en Limousin propose à la salle des fêtes

d'Arnac-la-Poste, samedi 4 janvier à 20 h 30, *Hors Normes*, un film de Éric Toledano et Olivier Nakache avec Vincent Cassel et Reda Kateb. ■

Oradour-Saint-Genest

LE COMITÉ DES FÊTES EN ASSEMBLÉE. Le comité des fêtes d'Oradour-Saint-Genest tiendra son assemblée générale ordinaire, samedi 18 janvier à 17 h 30, dans la salle des fêtes de la commune. Toutes les personnes désirant y assister, y sont cordialement invitées. À l'ordre du jour : bilan financier 2019, renouvellement du tiers sortant, programme d'animation 2020, etc.

À l'issue de la séance vous pourrez partager un verre de l'amitié offert par le comité des fêtes. ■

LE DORAT. PERMANENCE VIE LIBRE.

Vie Libre, mouvement d'entraide aux personnes en difficulté avec l'alcool et autres addictions et de soutien à leur famille, tiendra une permanence le samedi 4 janvier, de 10 heures à 11 h 30 à la mairie du Dorat. Renseignements : 05.55.04.15.08 ■

BESSINES-SUR-GARTEMPE. PERMANENCE MSA ANNULÉE.

La permanence d'action sociale de la MSA prévue le jeudi 16 janvier à la Maison du Département de Bessines, est annulée. ■

Chamborêt

Le comité des fêtes de la commune de Chamborêt organise son assemblée générale le mardi 7 janvier à 18 heures à la mairie.

À l'ordre du jour, bilan moral et financier et renouvellement du bureau seront abordés.

Toute personne souhaitant adhérer à l'association est la bienvenue.

Le comité précise qu'il est toujours à la recherche de volontaires pour l'aider lors de l'organisation de manifestations.